

# LES ÉCHOS

LE BULLETIN MUNICIPAL

N°24 | JANVIER 2019



## LE DOSSIER

### L'Espace Culturel p. 8 à 12

#### RETOUR SUR

L'obtention du label



#### À LA UNE

Passation de témoin



#### ÇA BOUGE

Fête de la Musique 2018



## INFO DE DERNIÈRE MINUTE

# DÉMISSION DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Quand vous recevez ce Bulletin des Echos 2018 auquel je viens d'apporter ma dernière contribution, j'aurai présenté à Monsieur le Préfet ma démission de maire de la commune à compter du 1er janvier 2019, 0h. Cette démission s'applique à l'ensemble des mandats que j'exerçais en votre nom : maire, conseiller municipal, conseiller communautaire, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines de la Communauté d'Agglomération du Libournais (la CALI), Vice-Président du Syndicat du collège de Coutras, Vice-Président de l'Office Intercommunal de Tourisme du Libournais (OTIL).

Dans le contexte national perturbé que vous connaissez, quelques conseillers municipaux ont en effet choisi de défier l'autorité institutionnelle que je représente en ma qualité de maire et d'entraver ma capacité d'action. La liste que j'ai conduite en mars 2014 avait des objectifs clairement affichés : faire mieux connaître la commune et la faire rayonner, lui apporter un dynamisme et un souffle nouveaux, notamment dans le domaine culturel. À cette liste et sur ces bases vous avez bien voulu apporter vos suffrages.

Cinq ans plus tard, ces objectifs sont remis en cause au sein-même du conseil municipal et j'ai le regret de constater que sont apparues avec certains de mes conseillers des divergences irréconciliables. J'en prends acte, mais je refuse de n'être plus désormais que le maire de l'immobilisme et de la stagnation voulu par quelques-uns d'entre eux ; je n'accepte pas davantage leur irresponsabilité et leur esprit de sédition au détriment du bien commun.

Ceux qui me connaissent savent que depuis cinq ans je me suis battu sur tous les fronts pour aller chercher, et récemment encore jusqu'à Bruxelles, les financements appropriés ; je me suis investi pour soutenir, en toute occasion, en tous lieux, le renom et l'image de notre commune. Dans les circonstances présentes je ne me sens plus, en conscience, la possibilité de vous représenter comme je le voudrais, jusqu'à la fin du mandat. Celles/-ceux qui ont provoqué cette situation ont pris là, vis-à-vis de la commune, une lourde responsabilité qu'ils auront à assumer. Je leur souhaite beaucoup de courage, ils en auront besoin. Pour moi, c'est un déchirement de vous laisser ainsi en chemin, car Saint-Christophe-de-Double restera un village cher à mon cœur.

Georges Delabroy



## BILLET D'HUMEUR

## LA LETTRE AU PÈRE NOËL

de Yannick Berberian, Président de l'AMRF\*

L'association des maires ruraux de France (AMRF) se revendique comme le porte-voix de 10 000 municipalités et 22 millions de citoyens. Elle lance un appel : Débarrassez-vous du « complexe du plouc »

« **Est-il normal qu'en matière de dotations aux collectivités un urbain vaille deux ruraux ?**

Est-il acceptable que soit négligée la mobilité rurale ? Est-il raisonnable que les nouvelles technologies (4G, véhicule autonome...) profitent d'abord aux métropoles ? Est-il cohérent que depuis tant d'années l'État se lamente sur la baisse du nombre de médecins dans le monde rural sans prendre les mesures nécessaires pour y remédier ? Est-il juste que l'on confisque les moyens et les pouvoirs des communes pour les confier à des entités administratives plus éloignées des citoyens ?

Nous exigeons la considération légitime que méritent les habitants ruraux. Le modèle de concentration qui est la règle depuis quarante ans s'épuise, vivre loin de la ville ne justifie pas de renoncer aux droits élémentaires. Il n'y a pas de fatalité à laisser les services publics fermer. Débarrassez-vous du 'complexe du plouc', qui entrave la capacité à agir et à revendiquer un avenir meilleur ».

**Refusons d'être les éternels oubliés ! Il existe des habitants et un territoire qui croient en leur avenir. Saint-Christophe-de-Double se doit d'en être.**

\*La commune de Saint-Christophe-de-Double est membre de l'AMRF.



# Un avenir, cela se façonne ; un avenir, cela se veut »

Raymond Barre



GEORGES  
DELABROY  
MAIRE DE  
SAINT-  
CHRISTOPHE-  
DE-DOUBLE  
VICE-PRÉSIDENT  
DE LA CALI

LE JOURNAL D'INFORMATION DE  
SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE

Directeur de la publication :  
Georges Delabroy, maire

Rédaction :  
Mady Delabroy

Crédit photos :  
Philippe Carcerat, Karine Poullain,  
Cabinet Blazquez-Gravellier

Conception maquette :  
Studio KEVART

Mise en page et Impression :  
Studio KEVART  
58 rue Victor Hugo - 17360 St-Aigulin

Direction de la communication :  
Mairie - 46 Le Bourg  
33230 Saint-Christophe-de-Double  
Tél. 05 57 69 51 11 / Fax 05 57 49 57 20  
[mairie@saintchristophededouble.fr](mailto:mairie@saintchristophededouble.fr)  
[www.saintchristophededouble.fr](http://www.saintchristophededouble.fr)

La mairie est ouverte tous les jours  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
(fermé le vendredi après-midi)

La distribution du magazine « Les  
Echos » est assurée par la mairie.  
Si vous ne recevez pas le magazine,  
signalez-le auprès du service  
communication au 05 57 69 51 11.

Ce document a été imprimé  
sur du papier PEFC



La commune  
de Saint-Christophe- de-Double  
est membre de



Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Une année se termine, et elle se termine mal. Une autre s'ouvre, porteuse d'espoirs et de bonnes résolutions. Mais espoirs et bonnes résolutions ne feront pas disparaître les difficultés, ni n'occultent la difficile tâche de s'efforcer au quotidien de bâtir un bel avenir pour notre village. C'est pourtant en puisant dans notre inventivité et nos ambitions que nous pourrions aller jusqu'au bout de notre engagement.

Chacun de nous a pu le constater, tenter de remettre le pays en marche pour affronter les défis de demain n'est pas chose aisée. Dans un tel contexte, comme toutes les autres communes, Saint-Christophe-de-Double doit se battre, n'échappant ni aux baisses des dotations d'État, ni aux multiples contraintes nouvelles que fixe ce même État, même si engagement a été pris de compenser les pertes de ressources liées à la réforme de la taxe d'habitation. Et pourtant l'année 2018 nous a permis de voir éclore sur les rives de notre Base de Loisirs, aux portes de la forêt de la Double, un Espace Culturel flambant neuf. Cela n'a pas été une mince affaire, mais le résultat est là, et maintenant beaucoup nous l'envient. Il fait l'objet de notre dossier thématique annuel que je vous invite à consulter dans les pages intérieures, texte et images, pas trop de texte et beaucoup d'images.

De la même manière et avec la même détermination nous nous attacherons en 2019 à rénover les bâtiments communaux, plus particulièrement la Mairie. Ils en ont grand besoin. Le passage de témoin entre notre Secrétaire de mairie « historique », Madame Martine Lecouleux, et notre nouvelle Secrétaire en la personne de Madame Karine Denom-Toselli nous en offre l'opportunité. Ce sera aussi l'occasion d'ouvrir au public la salle adjacente, chauffée l'hiver et climatisée l'été, qui aura vocation à accueillir en toute priorité nos anciens du Troisième Âge. Voici parmi d'autres quelques-unes des grandes orientations qui permettront à notre village de continuer à se développer. Nul n'ignore en effet qu'une commune qui n'investit pas est une commune qui se condamne à une mort programmée.

Pour se développer, Saint-Christophe a besoin des efforts conjugués de tous. À cet égard, que les bénévoles des associations et les personnels municipaux très impliqués au quotidien reçoivent ici les remerciements des élus. C'est grâce à eux en effet que se tisse patiemment le lien social essentiel pour le fonctionnement harmonieux et l'évolution de la commune.

Bien conscient que ces périodes de fêtes ne sont pas des périodes de joie et de bonheur partagés par tous, qu'elles sont même pour beaucoup une époque de l'année difficile à passer, j'ai une pensée chaleureuse en direction des moins favorisés et des familles qui traversent des moments douloureux. À titre personnel, je souhaite à chacun de vous en 2019 d'abord la santé indispensable pour réaliser les projets, ensuite l'optimisme pour aller de l'avant, enfin et surtout la bienveillance pour améliorer la vie collective, seule capable d'éclairer notre quotidien.

Georges Delabroy, votre maire

Vice-Président de la Cali, délégué aux Ressources Humaines



INFO  
Dernière  
minute  
p.2

RETOUR SUR  
Le Budget  
2018  
p.4

À LA UNE  
Une borne  
électrique  
p.5

LE DOSSIER  
L'espace  
culturel  
p.10



LA CALI  
La Cali  
Quésaco ?  
p.15

ÇA BOUGE  
RCM 2018  
+ de 5 000  
personnes  
p.16

CARNET  
Etat civil  
et Infos  
pratiques  
p.23

EN BREF  
Ville  
prudente  
p.27

LA FISCALITÉ

# TAXE FONCIÈRE BÂTI (TFB) et TAXE FONCIÈRE NON BÂTI (TFNB) : INCHANGÉES TAXE D'HABITATION (TH) : SUPPRESSION EN COURS

À l'automne 2017, le Président de la République avait annoncé la suppression progressive de la taxe d'habitation pour tous les ménages français. Celle-ci est déjà effective pour une bonne part des contribuables de la commune qui bénéficient donc d'une exonération totale de leur taxe d'habitation 2018 dès lors que leur revenu de référence ne dépasse pas le plafond fixé par les services fiscaux. La suppression totale, y compris pour les 20 % des contribuables aux revenus les plus élevés, a été confirmée par Matignon le 9 mai 2018, cette mesure devant intervenir au plus tard en 2021.

Pour mémoire :

1. L'exonération totale ne concernera que les résidences principales. La taxe d'habitation continuera d'exister pour les résidences secondaires. De même la redevance télé (ou contribution à l'audiovisuel public), actuellement payée en même temps que la taxe d'habitation, ne sera pas supprimée.
2. Pour les contribuables de la commune qui restent assujettis au paiement de la taxe d'habitation, il convient de noter que le Conseil municipal a voté pour 2018 un taux de 12.50 très inférieur au taux moyen du département.

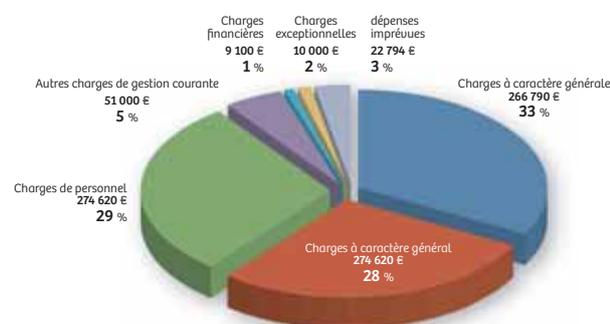


TABLEAU DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

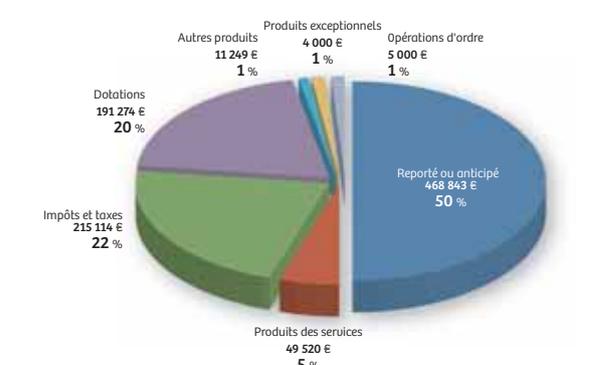
Taxes	Bases 2018	Taux 2018	Produit
T. H.	405 200 €	12.50	50 650 €
F.B	356 300 €	15.55	55 405 €
F.N.B.	58 500 €	45.15	26 413 €
<b>PRODUIT FISCAL = 13 468 €</b>			

## BUDGET 2018

### Dépenses de fonctionnement 945 000 €



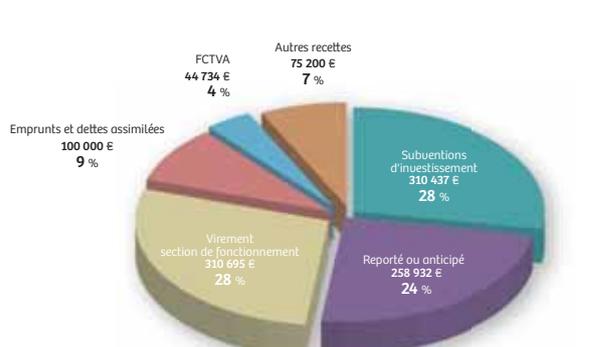
### Recettes de fonctionnement 945 000 €



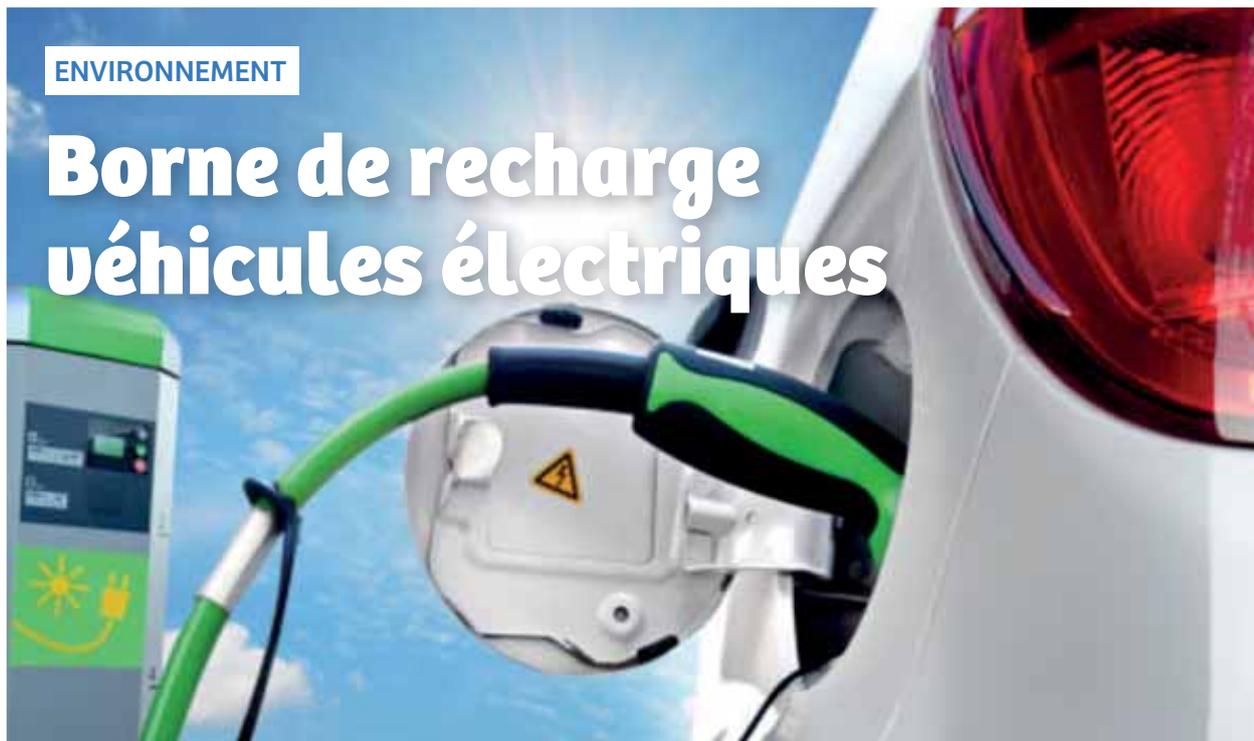
### Dépenses d'investissement 1 100 000 €



### Recettes d'investissement 1 100 000 €



### Total Budget 2018 2 045 000 €



ENVIRONNEMENT

## Borne de recharge véhicules électriques

**V**ous avez sans doute remarqué la présence au cœur du bourg, sur le bord de la route, d'un nouveau dispositif. Rassurez-vous, ce n'est pas un radar de plus. Il s'agit en fait d'une borne de recharge destinée aux véhicules électriques.

Cette borne comporte deux points de charge. Deux emplacements de véhicules électriques ont donc été matérialisés par nos employés municipaux sur le parking de la salle des fêtes.

La commune a bénéficié de cette installation en toute gratuité grâce au SDEEG qui, à l'image de



nombreux autres Syndicats départementaux d'énergie, a souhaité encourager le développement de la mobilité électrique sur notre territoire.

Le SDEEG participe ainsi au maillage du territoire national en installant ces bornes de recharge. Sa démarche s'inscrit dans le cadre de la loi « Grenelle 2 » sur la transition énergétique. À sa mesure Saint-Christophe-de-Double y prend volontiers sa place.

INTERNET POUR TOUS

## WIFI4EU : Concours européen 15 000 € pour la commune !

La Commission de Bruxelles vient de lancer à l'intention des municipalités de toute l'Europe un programme spécial de subventionnement d'investissement en wifi.

Ce programme baptisé WIFI4EU (Wifi pour l'Europe) se présente sous la forme d'un concours destiné à offrir aux citoyens et visiteurs des municipalités retenues un Internet très haut débit gratuit visant à augmenter l'attractivité économique des territoires récompensés et à répondre aux enjeux du numérique.

Dès qu'il a eu connaissance de ce projet, notre Maire a présenté et soutenu la candidature de Saint-Christophe-de-Double, comme l'ont fait également plus de 13 000 municipalités dans toute l'Europe. Un petit nombre de communes ont vu leur dossier retenu, et parmi celles-ci Saint-Christophe-de-Double qui donne ainsi l'image d'un village innovant, tourné vers les enjeux du futur. Comme vient de le rappeler ces jours derniers le Président chinois Xi Jinping, « L'ouverture apporte des progrès tandis que la fermeture mène au sous-développement. »

Toujours est-il qu'en sa qualité d'heureuse élue, la commune recevra de la Commission Européenne un coupon de 15 000 € qui ne fera pas de mal à nos finances locales.



Plus de renseignements sur [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu)

CULTURE

# L'école municipale de musique (EMM)

**D**epuis plusieurs années, nos élèves profitent des conditions établies en partenariat avec l'école de Saint-Seurin-sur-l'Isle sur les bases de la convention en vigueur qui nous satisfait pleinement. Le mérite du directeur, M. Fabrice BERNARD, n'est plus à démontrer, son niveau d'exigence offre à tous les niveaux un apprentissage équivalent à celui des grands centres urbains.



## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

L'école municipale de musique propose une large palette d'activités autour de la musique. Pour les plus petits, l'éveil musical permet la découverte des sons, des rythmes et des instruments. Pas moins de 14 instruments peuvent être choisis, l'enseignement se pratique en cours individuel, complété par une formation musicale en cours collectif. L'apprentissage s'articule sur une pédagogie orientée entre les méthodes actives et l'enseignement traditionnel, respectant le programme de la Fédération Française de

l'Enseignement Artistique. Parce que la musique se partage, l'école développe l'expression artistique et les compétences musicales à travers des ensembles. Elle met aussi le travail de la voix à l'honneur à travers des chorales. Fidèle à sa mission de service public et de musique pour tous, les activités collectives sont gratuites et il est également possible pour les musiciens amateurs extérieurs d'intégrer les orchestres. Au cours de l'année, des représentations permettent de montrer le savoir-faire des élèves.

## LE CHOIX DE SAINT-SEURIN AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

En 2016, le Conseil Départemental a retenu l'École Municipale de Musique de Saint-Seurin-sur-l'Isle pour le dispositif DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale). Ce projet de démocratisation culturelle initié en 2010 par la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris se déploie aujourd'hui sur le territoire national grâce à des partenariats avec les collectivités territoriales. L'école Saint-Seurinoise a été choisie tant pour l'engagement de la municipalité que pour les compétences de ses professeurs et la mise à disposition de son infrastructure.

## UNE ACTIVITÉ POUR NOS ENFANTS À UN COÛT ABORDABLE

Nous tenons à rappeler que la mairie participe à l'effort financier des familles et que le Comité des Loisirs investit régulièrement les sommes nécessaires à l'achat de méthodes de solfège ou d'instruments pour les débutants, le prêt étant gratuit. Toutes les conditions sont ainsi réunies

pour offrir un enseignement de qualité et une initiation à la culture musicale à un coût très attractif.



## AGENDA

### Quelques rendez-vous musicaux en 2019

#### 6 avril : Le 5<sup>ème</sup> Printemps musical

Concert de l'Orchestre Philharmonique de l'École Municipale de Musique, sous la direction de Bernard Emmanuel Guidi.

20h30 à l'Espace culturel "Portes de la Double" à Saint-Christophe-de-Double.

Ouvert à tous, informations au 05 57 69 51 11 / 05 57 49 73 89

#### 3 mai : Audition des classes de Piano

20h à l'église de Saint-Seurin sur l'Isle

**25 mai : Audition de l'Orchestre Philharmonique**, sous la direction artistique de Bernard Emmanuel Guidi

20h30 à l'église de Saint-Seurin sur l'Isle.

**27 juin : Audition des classes de violon** de l'École Municipale de Musique

20h à l'église de Saint-Seurin-sur-l'Isle.

**Au nom de l'École de Musique, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2019.**

#### Mady DELABROY

Chargée de mission pour l'EMM

0557495667 / 0677753080

madyson33@orange.fr

#### Fabrice BERNARD

Directeur de l'EMM de Saint-Seurin-sur-l'Isle

0557491197 / 06 82 24 38 05

famusic@free.fr



Plus de renseignements sur : [www.stseurinsur-lisle.com/culture/ecole\\_musique](http://www.stseurinsur-lisle.com/culture/ecole_musique)



## RETRAITE

# PASSATION DE TEMOIN

**Martine Lecouleur, née Feytit, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.**

Elle était en quelque sorte notre Secrétaire de mairie « historique ». Elle aura en effet exercé ses fonctions durant 36 longues années, de 1982 à 2018. Elle ne comptait plus les élus communaux à qui elle avait prodigué ses conseils éclairés. Sa rigueur et sa discrétion étaient les marques les plus évidentes de son professionnalisme. En parallèle de ses activités en mairie, Martine Lecouleur a développé sa passion pour la photographie et pratiqué le bénévolat à la gym, au CVS de l'EHPAD de Saint-Seurin-sur-l'Isle.

La nouvelle retraitée va désormais abandonner Code civil, Code de l'urbanisme et autres dossiers pour profiter pleinement de sa famille et de ses petits-enfants. Le Conseil municipal lui a rendu hommage au cours d'une cérémonie qu'elle avait souhaitée intime et, à son image, d'une grande simplicité. Nous lui souhaitons ici une longue et heureuse retraite bien méritée.

Appelée durant l'été à prendre le relais de Martine Lecouleur, une jeune femme de la commune, titulaire d'un Baccalauréat littéraire et d'une Licence de Psychologie obtenus respectivement au Lycée Max Linder de Libourne et à l'Université de Bordeaux, Madame Karine DENOM-TOSELLI était jusqu'à son affectation au Secrétariat une élue municipale disponible et chaleureuse. Elle est par ailleurs bien connue des lecteurs assidus de la Médiathèque de Saint-Seurin-sur-l'Isle où elle exerçait précédemment avec un talent et un sens de l'accueil appréciés de tous.

Nous adressons à Karine nos souhaits de bienvenue sur son nouveau poste. Qu'elle y connaisse, à défaut d'une longévité comparable à celle de Martine, un plein épanouissement et une belle réussite.



# L'ACTUALITÉ de L'ÉCOLE ROSA BONHEUR



CP / CE1

## CHAQUE JOUR COMPTE !

Nous sommes la classe de CP/CE1 de l'école Rosa Bonheur. Nous sommes 13 élèves. Chacun fait le « Chaque jour compte » pendant 1 semaine jusqu'au 100ème jour d'école. Ce rituel nous sert à savoir combien de jours d'école nous faisons. Nous utilisons des pailles de plusieurs couleurs :

- Bleue pour les centaines : elle vaut 100
- Verte pour les dizaines : elle vaut 10
- Orange pour les unités : elle vaut 1

Quand nous avons 10 pailles orange, nous les remplaçons par 1 paille verte. Quand nous avons 10 pailles vertes, nous les échangeons contre 1 paille bleue.

Nous avons une fiche où il y a marqué combien nous avons de centaines, dizaines et unités chaque jour. Nous décomposons le nombre des jours d'école.

Au 100ème jour d'école nous ferons une fête. Nous ferons 100 défis comme par exemple :

- Faire une tour avec 100 cubes
- Faire 100 fois le tour de la cour de récréation en relais
- Représenter un animal avec 100 bouchons
- Compter jusqu'à 100
- Faire des paquets de 10 avec 100 bonbons.

Nous ferons aussi un goûter.

A bientôt, et merci d'avoir lu notre article.



SPORT

## SORTIE PISCINE

Cette année les élèves de l'école Rosa Bonheur, du CE1 à CM2, vont à la piscine de Saint Seurin sur l'Isle tous les jeudis matin.

Ils sont répartis en trois groupes : les nageurs, les flotteurs et les explorateurs.

Les nageurs font beaucoup de jeux dans le grand bain, car ils savent déjà bien nager. Les flotteurs font des jeux dans le grand bain pour aller vers la nage, ils sont équipés de ceinture de flottaison ou de frites. Progressivement, ils seront amenés à enlever leurs aides. Les explorateurs sont les élèves qui ont encore besoin d'aide pour apprendre à nager. Ils font beaucoup de jeux dans le petit bain pour accepter de mettre la tête sous l'eau, apprendre à flotter et à respirer.

On aime beaucoup y aller !



DÉCOUVERTE

## UN AGNEAU DANS LA CLASSE DE MATERNELLE

On nous a présenté « Chamallow » un agneau né à la ferme de Saint-Antoine.

Nous l'avons touché et observé prendre son biberon !

## L'ACTUALITÉ de L'ÉCOLE ROSA BONHEUR

### LE JEU DE NIM

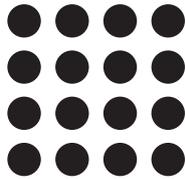
Nous vous présentons un jeu appris en classe. Nous avons adoré ! C'est le jeu de Nim. Voici la règle du jeu :

Matériel : Il faut 16 pions.

Nombre de joueurs : 2 joueurs

But du jeu : ramasser le ou les derniers pions.

Déroulement : On range les pions en 4 rangées de 4 colonnes. On joue chacun notre tour. Il faut prendre 1, 2 ou 3 pions à chaque fois.



Il existe des stratégies pour gagner !!!

Léna B – Léna C – Téo – Bryan

### L'ÉTENDOIR DES MOTS

LPour l'étendoir des mots, la maîtresse nous a donné comme sujet « la recette du bien-être ». Nous l'avons améliorée de plus en plus, et nous avons affiché notre travail dans la cour pour que nos parents le voient. Ils nous ont félicités !!!

Louane et Manon

### D'ART D'ART : AU-DELÀ DES FRONTIÈRES



Multidimensionnel  
de Nathalie Portejoie

Nous sommes partis à une exposition à Saint-Germain-du-Puch. On a vu 3 artistes :

- Jean-Philippe Rosemplat, il crée des structures en métal.
- Elizabeth Labalette, elle fait des dessins de parties du corps.
- Nathalie Portejoie qui peint en musique.

Lundi 5 novembre, nous avons rencontré Lalao, elle nous a présenté une danse à partir du tableau « Multidimensionnel » de Nathalie Portejoie. Elle danse avec du

sable qu'elle porte dans un faux-ventre de femme enceinte. Elle nous a expliqué qu'elle utilisait du sable car c'est une matière agréable, légère et que l'on peut sculpter. Elle joue entre la frontière du visible et de l'invisible.

Ilan, Noah M et Tony

### LE CROSS DU COLLÈGE

Le 11 octobre, nous avons participé au cross du collège.

Il y avait les CM1, les CM2, les 6<sup>ème</sup>, les 5<sup>ème</sup>, les 4<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup>. Ça faisait beaucoup de monde (au moins 239 filles et 225 garçons) ! Nous avons couru 2 km, les filles ont commencé puis c'était au tour des garçons. Ils ont fini de courir sous la pluie. Il faut y aller doucement au début sinon vous êtes essouffés. On a aimé mais c'était épuisant ! Ils ont remis des médailles aux trois premiers puis nous sommes partis.

Layana – Maxence – Lilian

### LES POILUS

Les poilus sont les soldats de la Première Guerre mondiale.

Ils combattaient dans des tranchées contre les allemands. La guerre a duré de 1914 à 1918. Ils vivaient dans la boue, dans le froid et ils n'avaient pas de rasoir. Comme les hommes étaient au front, les femmes devaient travailler à leur place. En 1917, les soldats chantaient des chansons tristes dans les galeries. L'armistice a été signé le 11 novembre 1918. Il y a eu 9 000 000 de morts. Un soldat inconnu a été enterré sous l'arc de triomphe à Paris.



Le 1<sup>er</sup> uniforme des poilus.  
Louane et Manon

### UNE RECETTE DU BIEN-ÊTRE PAR LÉA, DAVID ET MAË

#### Les ingrédients :

- un océan de joie
- une pincée d'amitié
- un nuage d'amour

#### Les ustensiles :

- un saladier
- une cuillère en bois
- un moule

#### La préparation :

- Mélanger un océan de joie avec une pincée d'amitié dans un saladier.
- Ajouter un peu d'amour et remuer avec une cuillère en bois.
- Verser le tout dans un moule.
- Enfourner 30 minutes.
- Régaler vos invités avec ce bon plat de bonheur. Bon appétit !



ÉQUIPEMENT

## ESPACE CULTUREL « PORTES DE LA DOUBLE »

**L**a commune de Saint-Christophe-de-Double souhaitait une salle multi-activités afin de mettre à disposition des habitants un véritable outil culturel permettant également des rassemblements conviviaux. La structure d'une superficie de 535 m<sup>2</sup> a été aménagée au bord d'un lac sur la base de loisirs arborée de la commune. Elle est proche d'équipements de loisirs (tennis, restaurant, camping).

Sur le plan architectural, la réflexion s'est portée vers une structure simple et chaleureuse. Le projet a respecté plusieurs critères de développement durable : relation de l'équipement avec son environnement, isolation thermique, maîtrise des consommations d'énergie.

### L'ESPACE CULTUREL « PORTES DE LA DOUBLE » : QUEL COÛT ?

**Les dépenses :** au coût de la construction du bâtiment (784 000 €) sont venues s'ajouter des dépenses complémentaires obligatoires (Bureau de contrôle, publicité au Journal Officiel, plateforme de dématérialisation, maîtrise d'œuvre et coordination), ainsi que des frais de raccordement, de voie d'accès pompiers et d'amélioration paysagère. En outre, l'Espace Culturel a été équipé d'un aménagement scénique de haute qualité, de tables, chaises et chariots pour 300 personnes, d'un aménagement cuisine semi-professionnel et d'une autolaveuse, portant les dépenses totales à un montant de 972 000 €.

**Les recettes :** en contrepartie, un certain nombre de subventions sont venues alléger la charge communale : FDAEC, DETR, État et Département, FCTVA, pour un montant cumulé de 325 800 €.

L'Espace Culturel « Portes de la Double » revient ainsi tout équipé à 646 200 €.

### LE CHOIX DU CABINET D'ARCHITECTURE : QUELS CRITÈRES ?

1 - La capacité à retenir des entreprises compétitives en termes de prix et fiables en termes de prestations.

2 - Le suivi attentif du projet tout au long de sa réalisation.

3 - Le souci d'inscrire architecturalement le bâtiment dans son contexte environnemental, sans luxe inutile, en accord avec la simplicité de notre ruralité.

4 - La volonté de privilégier la frugalité en matériaux, en énergie et en frais d'entretien au quotidien.

5 - L'attention portée à l'acoustique, sujet essentiel pour une salle de spectacle, dont le cabinet d'architecture retenu est précisément l'un des spécialistes en Aquitaine : David BLAZQUEZ et Catherine GRAVELLIER.



### QUELQUES GRANDES DATES

**Fin juin 2017 :**

*Début des travaux (fondations)*

**21 octobre 2017 :**

*Pose de la première pierre*

**6 juillet 2018 :**

*Cérémonie d'inauguration*



## CE QU'EN DISENT NOS ARCHITECTES

*Le projet de construction d'une salle multi-activités pour une commune revêt une importance considérable dans son histoire ; elle doit s'envisager comme l'un des lieux «communs», emblématiques du vivre-ensemble, un lieu d'expression des opinions et des talents, un lieu témoin du dynamisme d'un territoire et de ses habitants. C'est donc toujours une gageure pour les concepteurs d'aborder ce type de programme.*

*Notre équipe s'est forgée une spécialisation dans le temps pour la réalisation de ce type de projet mais ce n'est pas synonyme d'habitude car chaque programme a ses particularités, chaque maître d'ouvrage des attentes spécifiques. A Saint-Christophe-de-Double, notre ambition était de mettre notre savoir-faire au service de la satisfaction et du plaisir de tous les futurs usagers.*

*Nos visites sur le site, les échanges avec notre maître d'ouvrage, nous ont permis de nous imprégner de l'esprit du lieu et du caractère unique du programme. La conception du projet s'est donc appuyée sur les fondamentaux qui nous semblaient essentiels : la prise en compte privilégiée du site et la synthèse des deux éléments primordiaux du programme, culture et convivialité.*

### UN SITE EXCEPTIONNEL

*On découvre le site progressivement depuis la route qui nous amène depuis le cœur du bourg vers ce bel espace arboré qui s'ouvre en pente douce vers le lac. Le respect de cette qualité paysagère est une exigence. Le projet prend en compte les qualités naturelles du site pour s'insérer dans le paysage en douceur. Le bâtiment s'inscrit au plus près de la topographie naturelle. Il s'ouvre de plain-pied sur un large parvis visible depuis la route tout en ménageant une terrasse belvédère vers le lac.*

### UNE ARCHITECTURE SENSIBLE

*L'architecture contemporaine permet une lisibilité pour un repérage sans ambiguïté du caractère public de l'équipement tout en offrant une qualité d'usage et d'agrément à chaque élément du programme. L'architecture sensible accompagne le parcours du visiteur par une juste échelle de chaque espace. Les volumes annexes, tampon acoustique et thermique au nord, enserrment finement le volume de la salle et de la scène.*

*A l'intérieur, le volume de la salle se déploie sous une charpente bois massif en s'ouvrant largement au sud par de grandes baies vers les rives du lac. Ainsi la salle bénéficie d'une belle lumière naturelle et de larges vues sur le lac.*

*Les procédés constructifs de type traditionnel, privilégient les matériaux naturels et locaux, une écriture contemporaine articulant ces éléments.*





## UN BÂTIMENT PERFORMANT ET ÉCONOME

*Le projet est conforme aux spécificités de ce type d'équipement public et aux règlements en vigueur, notamment les règles en termes de sécurité et d'accessibilité.*

*Mais, au-delà des obligations réglementaires, le projet a développé un solide volet environnemental en recherchant une forte performance thermique de l'enveloppe bâtie, des équipements économes en énergie et des matériaux pérennes nécessitant peu d'entretien.*





## LA VALEUR D'USAGE PRIVILÉGIÉE

*Dessertes aisées, fluidité et fonctionnalité sont privilégiées pour garantir la qualité et la facilité d'usage.*

*Lieu de convivialité, le coin traiteur, bien desservi, permettra d'organiser banquets et repas de fêtes dans la salle et vers la terrasse la prolongeant.*

*Mais surtout, véritable espace culturel permettant d'héberger aussi bien une exposition artistique qu'un enseignement musical, des concerts aussi bien que des prestations théâtrales, la salle bénéficie d'une large scène accompagnée d'une loge et tous les équipements scéniques.*

*Ainsi réalisé dans un budget maîtrisé, l'Espace Culturel des « Portes de la Double » répond à sa double vocation en offrant un espace attractif que chacun pourra s'approprier.*

**Les architectes – David BLAZQUEZ et Catherine GRAVELLIER**





Jean-Luc Gleyge, président du Conseil départemental de la Gironde, inaugure la salle multi-activités située à Saint-Christophe-de-Double, en présence de Michelle Lacoste et Alain Marois, conseillers départementaux du canton Nord Libournais, de Georges Delabroy, maire et des élus locaux.



## LA CALI, QUÉSACO ?

(Supplément Sud-Ouest Décembre 2018)



### En chiffres, La CALI c'est :

- 561 km<sup>2</sup>
- 45 communes
- 88 700 habitants
- 8 400 entreprises
- 5 appellations viticoles
- 32 000 emplois salariés
- 12 crèches et structures d'accueil
- 3 700 enfants transportés chaque jour (Calibus)
- + de 62 000 repas livrés chaque année à domicile
- 23,10 % de croissance démographique de 1999 à 2015

**Historique :** Créée en janvier 2012, la Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Composée de 45 communes, elle porte des projets communs indispensables à l'attractivité du territoire de développement et d'aménagement de l'espace.

**Gouvernance :** La Cali est présidée depuis le 8 avril 2014 par Philippe Buisson, Maire de Libourne, entouré de 15 vice-présidents parmi lesquels figure le maire de Saint-Christophe-de-Double délégué aux Ressources Humaines de l'agglomération.

**Conseil communautaire :** Toutes les communes de l'agglomération sont représentées au conseil communautaire. Le conseil se réunit en moyenne une fois par mois et vote les décisions de La Cali, dont le budget.

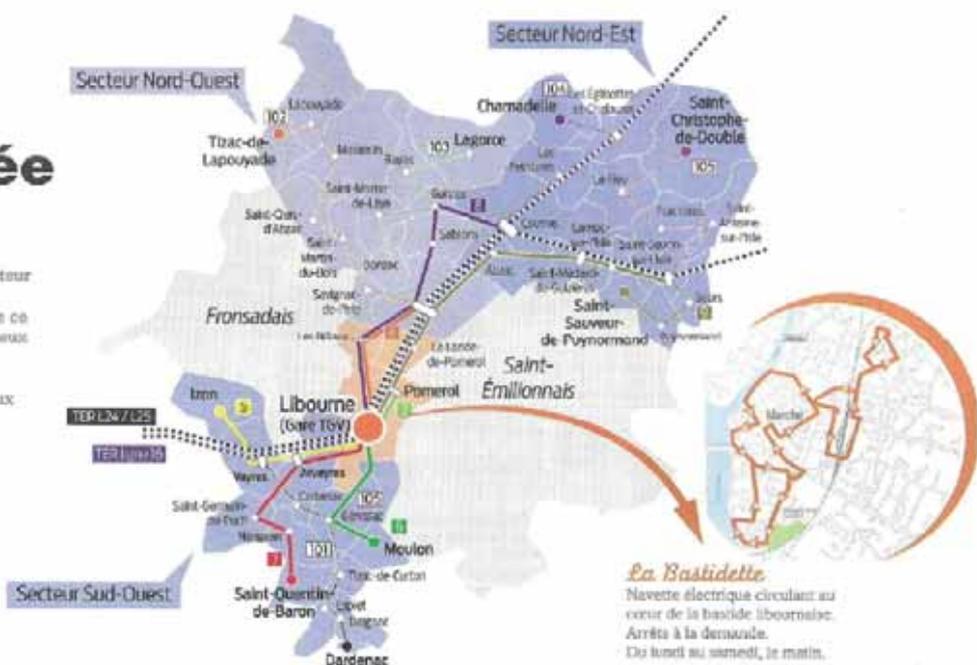
**Vocation :** La Cali existe, vit, agit au plus près de ses habitants, d'où qu'ils soient, et au quotidien, au travers de ses services publics et en développant avec beaucoup d'ambition des projets majeurs pour l'avenir de chacun de nous et pour l'attractivité de son territoire : transports, santé, numérique, sports et loisirs, développement économique etc.

+ Plus de renseignements sur : [www.lacali.fr](http://www.lacali.fr)

## QUOI DE NEUF EN 2019 ?

### La Cali, toujours plus reliée

Alignant ses horaires sur ceux de la gare TGV de Libourne et des différentes gares TER du territoire, le futur schéma directeur va révolutionner la façon de se déplacer au sein de La Cali. Que ce soit du côté des touristes, soucieux de profiter de tous les attraits du territoire, ou de la clientèle d'affaires venue depuis Bordeaux et des usagers quotidiens.





Le public  
était  
au rendez-vous.

FÊTE DE LA MUSIQUE

## RCM 2018 : 5 artistes ont mis le feu

### PLUS DE 5 000 PERSONNES AUTOUR DE NOTRE BASE DE LOISIRS POUR LA FIESTA LATINA

DJ Kayen's, Mister Kingsize, feat Dr Yugo, Dany El Cueno, Kissmi et Edalam se sont succédé sur scène samedi 23 juin 2018 pour le concert événement de la fête de la musique de Radio Cadence Musique (RCM). Fidèles parmi les fidèles ce show a mis en valeur ces cinq artistes qui ont mis de nouveau le « feu » et ont fait « enjailler » les 5 000 personnes sur la Base de Loisirs de Saint-Christophe-de-Double, avec les musiques du soleil pour cette 6<sup>e</sup> édition de la « Fiesta Latina » avant l'arrivée du chanteur RIDSA.

Retransmis sur écran géant à l'extérieur du chapiteau, les spectateurs qui le souhaitent ont pu profiter du concert tout en se restaurant par la présence du marché nocturne. « Je ne m'attendais pas à autant de monde explique le président Didier Poullain, j'avais pronostiqué entre 3 000 et 4 000 personnes, mais là je suis agréablement surpris du résultat pour une première sur ce site. Il y a encore des petites choses à améliorer sur l'organisation mais je trouve que pour cette première fois c'est quand même une belle réussite. »

Cette manifestation se voulait avant tout festive, avec l'idée majeure consistant à rassembler la population autour de la musique. C'était un moyen aussi pour les artistes de pouvoir s'exprimer pendant 4 heures en toute liberté dans un esprit populaire et rassembler un public intergénérationnel.

Musiques, surprises, feu d'artifice offert par la municipalité et un show d'exception, un beau mélange qui a fait passer au public une soirée sympathique. Pour terminer, Fabrice de Décibels 33, aussi pertinent sur scène qu'à la sonorisation, a donné la touche finale par le bal populaire.

Avec l'aimable autorisation de Karine Poullain  
Correspondante Sud Ouest  
Canton du Nord-Libournais



Le chanteur  
RIDSA





En route vers  
la fête des  
bergers 2019

PASTORALISME EN DOUBLE

## QUAND UNE ASSOCIATION PREND SON ENVOL

### UNE HISTOIRE, UN SAVOIR, UN TERROIR

Depuis quelques années maintenant, à la fin du mois de septembre, bergers et brebis fêtent la transhumance et traversent notre village lors de leur retour d'estives.

Si les précédentes éditions ont pu avoir lieu grâce à un partenariat avec d'autres associations, nous tenons d'ailleurs à remercier ici les Parents d'Élèves et le Comité des Loisirs, cette année a vu la création de notre propre structure, "Pastoralisme en Double", et c'est sous cette seule bannière que s'est déroulée la "Fête des bergers".

Nous avons donc vécu une double transhumance : l'une partant du hameau de la Ronze en Dordogne avec les brebis de notre présidente, Madame Thérèse Kholer, et cheminant à travers bois et fougères de la Double pour parvenir jusqu'à notre lac, et la seconde qui amena les brebis d'Éric depuis le village du Fieu, où la mairie avait bien fait les choses en proposant un petit café de bienvenue à tous les participants venus effectuer les derniers kilomètres jusqu'au lac de Saint-Christophe. Au cours de ce petit périple, l'équipe de France 3 nous a rejoints pour le reste du parcours et a pu, tout en marchant, poser des questions à Éric ainsi qu'à d'autres participants.

C'est d'ailleurs au lac que s'était installé l'éphémère Village des Bergers, composé de producteurs locaux qui ont nourri tout ce petit monde à l'heure du déjeuner, de leur côté, les artisans présentaient et proposaient leurs productions à la vente.

Le soir, dans et autour de l'Espace Culturel prêté par la mairie que nous remercions encore, ce sont près de 400 convives qui ont pu s'attabler pour déguster les moutons de Pascal Sancier tout en profitant des animations musicales de Pépé et en visionnant plusieurs reportages autour du pastoralisme (le DVD étant d'ailleurs disponible auprès de l'association). La soirée s'est terminée en musique, à l'extérieur autour de la buvette.

Cette manifestation a pu exister cette année grâce à l'implication d'une poignée de bénévoles et nous tenons à remercier particulièrement Thierry, Margot, Jeanine, Philippe, Stéphanie, Karine, Cyril et Bruno qui ont assuré, comme des « pros », la totalité de l'organisation de cette journée.

Du 5 au 7 octobre suivants, nos bergers ont également participé à



la grande transhumance urbaine sur les quais et dans les rues de Bordeaux.

Pour la suite, les projets sont nombreux et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Encore merci à tous de votre participation et à très bientôt dans notre beau pays de la Double.

*L'équipe de Pastoralisme en Double*



**Pastoralisme en Double**

Siège social : 46, lieu-dit Le Bourg  
33230 Saint-Christophe-de-Double  
RNA W335003776

[pastoralismeendouble@hotmail.com](mailto:pastoralismeendouble@hotmail.com)

## ANIMATIONS

## COMITÉ DES LOISIRS

**LE BILAN POSITIF  
D'UNE ÉQUIPE RESTREINTE :**

Le Comité des Loisirs a été géré de mai 2017 jusqu'en octobre 2018 par les membres d'un Bureau resté stable, confiant et courageux. Souvent en partenariat avec la mairie, le Comité organise des soirées et des repas festifs, propose des animations, participe activement aux manifestations communales et contribue au rayonnement de Saint-Christophe-de-Double en étendant ses efforts de communication à un périmètre éloigné. Malgré le sentiment du devoir accompli et la fierté d'avoir atteint les objectifs fixés par son équipe, le Président Marc Blanchet a fait le choix de ne pas se représenter, ainsi que deux autres membres. L'Assemblée Générale du 13 octobre 2018 a donc dû procéder à l'élection d'un nouveau Bureau, après avoir salué l'engagement et le dévouement de l'équipe sortante.

**LA FIDÉLITÉ AUX  
ENGAGEMENTS PRIS :**

Les activités proposées répondent aux attentes d'une population soucieuse de perpétuer le dynamisme de la commune. Ceux qui participent aux divers événements reconnaissent le respect des traditions, le souci de l'accueil dans une ambiance festive, l'effort pour organiser des projets culturels ou développer l'activité de la pêche, le rôle joué comme partenaire au cours de toutes les manifestations communales.

Accueillir les gens lors d'événements ponctuels, offrir un vin d'honneur, organiser des soirées et en assurer le service, effectuer les opérations de communication nécessaires (articles de presse, flyers) apporter une aide technique et logistique, effectuer le contrôle des pêcheurs tous les week-ends et jours fériés pendant la saison, sélectionner les opportunités de réjouissance compatibles avec l'ensemble des acteurs de la commune, c'est tout cela qu'accomplit le Comité pour accompagner aussi les élus dans les tâches auxquelles la mairie se doit de faire face.

**À VOUS DE JUGER...**

Il est bon de rappeler les événements que nous avons organisés nous-mêmes ou auxquels nous avons participé en moins d'un an :

**Quatre repas** ont été proposés avec une animation, le dernier étant celui de la Fête communale qui avait lieu pour la première fois à l'Espace Culturel.

**Cinq concerts** de facture différente se sont déroulés à Saint-Christophe. En outre, nos soirées étaient animées à chaque fois par un genre musical différent en rapport avec la thématique annoncée (bal Musette, chansons françaises d'époques variées).

**L'aide lors des manifestations purement communales** fait partie de notre mission. Nous avons par exemple assuré le cocktail pour accompagner bon nombre d'événements, organisé la Fête communale et le Vide-greniers. Nous nous rendons disponibles en cas de besoin, comme lors de la Fête de la Musique où nous avons d'ailleurs tenu un stand.

**La saison de la pêche** a certes été assumée en semaine par les employés communaux, mais d'avril à fin septembre, tous les week-ends et jours fériés, par deux volontaires du Comité qui ont contrôlé les cartes de façon scrupuleuse et efficace deux fois par jour. Trois enduros ont été organisés avec notre active participation.



Ce bref rappel de notre action montre notre polyvalence, notre bienveillance et notre volonté de faire tout notre possible pour vous être agréables. Pour toutes ces manifestations, nos nouvelles stratégies de communication ont été payantes et ont permis de développer des objectifs d'image positive, de notoriété et d'attractivité de la commune. Nos efforts ont ainsi contribué à développer un rayonnement culturel local très encourageant.

**UNE TRÉSORERIE ÉQUILBRÉE  
ET SAINNE :**

Le bilan financier est très positif, l'ensemble a été géré avec prudence, courage et souplesse. Sur le plan comptable, le fonctionnement en partenariat avec la mairie offre bien des avantages et facilite l'organisation de toutes les manifestations communales. Si le Comité contribue aux besoins pour tel ou tel événement, il conserve néanmoins son autonomie tout en répondant à une demande spécifique. La gestion des comptes offre d'ailleurs une lisibilité claire de la répartition des dépenses présentée en fin d'exercice.

Les efforts d'une gestion rigoureuse ont permis d'investir dans du matériel, de participer à certains événements et de faire bénéficier les institutions locales de dons substantiels qui donnent du sens à notre action et récompensent nos efforts (l'École Rosa Bonheur, l'École municipale de Musique, entretien de la Base de Loisirs, Inauguration de l'Espace Culturel).

**LES POINTS NÉGATIFS :**

Il faut bien l'avouer, nous déplorons une participation insuffisante des habitants de Saint-Christophe aux diverses manifestations alors qu'elles sont organisées pour leur bien-être, nous regrettons la démotivation de quelques bénévoles ou même d'élus et nous constatons l'absence d'investissement de la plupart des associations à la vie de la commune.



## L'AVENIR DU COMITÉ :

La succession de l'équipe de M. Marc Blanchet a du mal à se mettre en place durablement. Si une première réunion a regroupé des bénévoles désireux de s'investir dans une nouvelle aventure, le Comité s'est vite trouvé déstabilisé par la volonté de certains de remettre en cause son rôle de soutien actif et loyal de la municipalité. Un premier contact avec les élus concernés semblait prometteur pour clarifier les attributions du Comité mais les avis sont partagés et le problème reste entier. Il appartiendra au nouveau Bureau de préciser l'interprétation des statuts existants. Pour l'heure, parions sur un avenir plus souriant afin de continuer à dynamiser la commune et à la rendre attractive au-delà de ses frontières.

## LES REMERCIEMENTS :

Lors de l'Assemblée générale du 13 octobre, Le Président sortant, M. Marc Blanchet, a tenu à remercier le maire pour son écoute, sa bienveillance et son soutien, les membres et les bénévoles de l'association pour leur dévouement, les élus pour l'aide apportée, le personnel communal pour son efficacité et sa fiabilité, les amis qui ont tout donné et les habitants qui nous ont fait confiance. Il a exprimé sa reconnaissance envers nos généreux partenaires.

Élu le 13 décembre, je souhaite qu'une collaboration constructive et apaisée puisse s'établir entre tous les acteurs de la vie de la commune et j'encourage tous les bénévoles qui le souhaitent à nous rejoindre. Pour poursuivre son action, le Comité a besoin d'ouvrir avec vous une nouvelle page de son histoire.

### COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

(Élections lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2018)

**Président :** M. Damien BRULATOUT  
**Secrétaire :** Mme Mady DELABROY  
**Trésorière :** Mme Karine DENOM-TOSELLI

*Nous adressons à chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux pour 2019*

**Damien BRULATOUT**  
 Président du Comité des Loisirs  
 06 82739182 / 05 57 49 56 60  
[Stéphanie.brulatout@orange.fr](mailto:Stéphanie.brulatout@orange.fr)

## SCOLAIRE

# LES P'TITS LOULOUS DE LA DOUBLE

L'association des p'tits loulous de la double tient à remercier la Mairie, les employés communaux, le corps enseignant mais aussi les parents ainsi que les habitants de notre commune, pour leur présence, leur aide et leurs contributions pendant nos manifestations.

L'année précédente, grâce aux bénéfices récoltés lors des manifestations, l'association a pu acheter du matériel scolaire, de nouveaux ballons et surtout des gilets jaunes floqués au nom de notre école pour les sorties scolaires (élément indispensable pour leurs sécurité).

### Cette année le nouveau bureau est composé de :

Mlle Schmit Jordane Présidente Mlle Habrie Mary Secrétaire Mlle Poupelin Virginie Trésorière  
 Nous comptons également les membres actifs suivants : Mme Micoine Delphine, Mme Aharaoui Touria, M. Danede Bertrand, Mme Rousselet Elisabeth.

En cette nouvelle année nous espérons vous compter nombreux lors de nos manifestations.

Des nouveautés vont être ajoutées pour varier les plaisirs et surtout amuser les enfants : Chocolats de Noël, ateliers créatifs, loto, Carnaval, Vide ta chambre et Séance de cinéma.

Et il y aura plein d'autres manifestations à découvrir ! L'association des p'tits loulous de la double vous souhaite une merveilleuse nouvelle année, nous comptons sur vous.

Mlle SCHMIT, Présidente  
[lesptitsloulousdeladouble@yahoo.com](mailto:lesptitsloulousdeladouble@yahoo.com)

## FOOTBALL

# JSSC

Grâce à l'implication de tous nos membres l'année s'achève avec un bilan globalement satisfaisant. Notre assemblée générale du mois de juin a vu quelques changements au niveau du bureau : M. Arnoud Stéphane reste Président, Mme Audureau Audrey est passée trésorière et M. Duphil Anthony nous a rejoints en tant que secrétaire. Nous sommes tous déterminés à faire évoluer notre club. Nous avons entamé cette nouvelle saison avec deux équipes composées de 40 seniors qui constituent le noyau dur de notre club.

Côté résultats nous espérons pour cette saison faire monter les deux équipes, c'est un gros challenge. Notre école de football continue le partenariat conclu avec le club de Coutras et nous profitons d'ailleurs de ce journal annuel pour vous inviter à venir nous rejoindre.

Cette année encore nous remercions tous les partenaires qui nous ont suivis durant cette saison leur sponsoring s'est d'ailleurs concrétisé par l'achat de nouveaux matériels indispensables pour la vie du club.

Tous les membres du bureau ainsi que les joueurs vous souhaitent de bonnes fêtes et une heureuse année 2019.

Le Président, Arnoud Stéphane

## ACTIVITÉS

# PONEY CLUB : Les Écuries du Bost

## DE BELLES VICTOIRES

Pour finir la saison de concours 2017-2018 des élèves du poney-club, nous sommes allés faire 3 jours de compétition à St Méard de Dronne (Ribérac). Malgré une piste plus difficile que d'habitude, ils ont tous magnifiquement brillé puisque sur 24 parcours effectués, ils ont été classés 15 fois 1er ex aequo. Nous tenons donc à féliciter Manon, Nathan, Frédéric, Anastasia, Camille, Mélina, Géraldine, Peggy, Sabrina et Myriam.

Lors de notre dernier concours interne, nous avons organisé une épreuve par équipes dans laquelle se retrouvaient 2 élèves et 1 enseignant. Les 4 équipes ainsi formées se sont confrontées dans une ambiance très conviviale et festive, la victoire est revenue à l'équipe de Camille avec comme élèves Nathan et Mélina. Bravo à tous.

## DES EFFECTIFS EN AUGMENTATION

Cette année le poney-club continue de prendre de l'ampleur avec de nouveaux licenciés nous permettant d'atteindre les 100 licenciés. L'équipe de compétition, elle aussi s'étoffe avec les débuts de nos nouveaux « petits » et la progression des compétiteurs les plus aguerris vers des niveaux plus difficiles. Pour leur permettre de progresser au mieux, notre cavalerie aussi s'agrandit et se perfectionne.

A noter aussi l'assiduité de nos cavaliers « adultes » qui viennent débiter l'équitation dans une ambiance chaleureuse et bon enfant, pour arriver pour certains jusqu'au niveau de la compétition. Nous tenons à féliciter d'ailleurs Frédéric et Géraldine qui se lancent avec succès dans la compétition !

## LES CHEVAUX À L'HONNEUR

Au niveau des écuries, les performances sont aussi aux rendez-vous avec une belle victoire de Vahia du Fraigneau et Manu dans l'épreuve de puissance de St Simon de Pellouaille où ils ont franchi la barre des 1.85m leur permettant d'accéder à la première place de cette épreuve très courue. Nous tenons à remercier la Jumenterie du Fraigneau pour sa confiance depuis tant d'années. A noter aussi les bons résultats de Valentine Saint Aubin et Aurélie qui gagnent 2 des épreuves où elles ont concouru et sont 5e de la 3e épreuve sur ce même concours. Ces victoires s'inscrivent dans la continuité d'une année pleine de classement. Pour le circuit « jeunes chevaux », à noter que Diospyros de la Serre est qualifié pour la 2e année consécutive pour les Finales Nationales de jeunes chevaux en Cycle Classique 5 ans à Fontainebleau.



## FÉLICITATIONS !

Nous tenions aussi à féliciter Lucile Daudou pour l'obtention de son diplôme de BPJEPS mention équitation qui fait suite à ses 2 années de formation effectuées dans nos écuries. Elle a obtenu son diplôme de la plus belle des manières puisqu'elle termine major de sa promotion ! Bravo.

Merci à tous nos clients pour leur confiance ainsi qu'à l'équipe qui travaille avec nous, sans qui toutes ces progressions et évolutions ne seraient pas possibles.

Aurélie DELPRAT  
et Manuel DA SILVA ROCHA  
[ecuriesdubost@orange.fr](mailto:ecuriesdubost@orange.fr)



## SENIORS

## CLUB DES AMIS DU 3<sup>e</sup> ÂGE

Le Club du 3<sup>e</sup> âge se réunit tous les 1<sup>er</sup> lundis et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois. Il compte environ 38 adhérents assidus. C'est un club des amis sans prétention, gentil et convivial.

Nous nous réunissons pour échanger, jouer, goûter et partager quelques repas.

Nous remercions M. le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention annuelle qui nous permettra encore cette année, malgré une baisse, d'offrir à nos adhérents leur colis de Noël. Nous remercions aussi M. le Maire et la municipalité du prêt de la salle polyvalente mais nous espérons très vite une salle beaucoup mieux adaptée à une population vieillissante.



Le Club des Amis du 3<sup>e</sup> Âge vous souhaite à tous de joyeuses fêtes.

La Présidente  
Béatrice Rongiéras  
[betty.jamy@hotmail.fr](mailto:betty.jamy@hotmail.fr)

## SPORT ET DÉTENTE

# LES TONICS DE LA DOUBLE



À chaque année sa nouveauté. L'an dernier, le club des tonics de la Double vous proposait comme nouveauté des cours de pilates. Cette année nous vous les proposons dans un cadre magnifique, car dorénavant nos cours du lundi et du jeudi se déroulent à l'espace culturel "Portes De La Double". Ce lieu est propice à décontraction lors des cours de pilates, offre plus d'espace pour l'utilisation de notre nouveau matériel et permet une ambiance chaleureuse lors du cours de gym douce.

Le lundi de 19h à 20h : cours de pilates pour débutants, avec du matériel pour les plus expérimentés, suivi de 20h à 21h par un cours de gym tendance (cross training, renforcement musculaire, Boxing Energie et Step) . Le jeudi de 11h à 12h : cours de gym douce.

Karine Mengato, notre animatrice sportive, s'inscrit bien dans la volonté des Tonics de la Double en créant un lieu de vie et

d'échange, dans la convivialité et la bonne humeur. Elle a déjà animé deux ateliers : Form Equilibre puis Form Bien-être, à l'automne 2018.

Le bureau qui a été élu en juillet dernier est composé de Mmes LONDEIX Aude, DUTOUR Annabelle et DUTOUR Françoise. Nous souhaitons exprimer notre compréhension mais aussi notre regret face au départ de Nadège DE BETTIGNIES.

Nous remercions nos 35 licenciés pour leur enthousiasme et leur participation à la vie du club.

Bonne et heureuse année 2019 à tous !

Aude LONDEIX, Présidente

06 61 26 48 72 - [gymvolontaire-033200@epgu.fr](mailto:gymvolontaire-033200@epgu.fr)

Facebook : [Les Tonics de la Double](#)

Site de la fédération : [www.sport-sante.fr/ffepgu/gironde](http://www.sport-sante.fr/ffepgu/gironde)

## SPORT MÉCANIQUE

# MOTO CLUB « LES AS DU GUIDON »

## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Nous sommes un moto club affilié à La Fédération Française FFM depuis 2012 avec un label éducatif depuis 2014. Pour l'année 2018, nous avons une soixantaine de licenciés avec des cartes école annuelle, cartes stage semaine, licence éducateur, entraînement et compétition dans plusieurs disciplines moto, à savoir le cross, l'enduro et la vitesse. Depuis trois ans nous sommes en expérimentation des moins de six ans. L'entraînement moto tout-terrain se pratique sur la commune de Saint-Christophe-de-double, au lieu-dit 4 Les Étangs, sur un terrain privé avec un bail depuis 2016. Nous avons un agrément FFM et un terrain boisé privé avec homologation de parcours d'enduro FFM. Nous délivrons les guidons nationaux à savoir le bronze argent et or à partir du guide "J'apprends la moto et le quad" ensuite les séances sont à thèmes par rapport aux différents ateliers.

## LES PROJETS POUR 2019

Pour l'année 2019 nous allons organiser deux compétitions : l'enduro kid et Family et une course sur prairie. Le Moto Club va pouvoir accueillir les centres de loisirs et organiser des stages moto tout terrain pour les colonies de vacances. L'école moto sera ouverte tous les mercredis et samedis ainsi que pendant toutes les vacances scolaires 2019. Nous sommes présents aussi en piste gonflable en Mini- moto pour la fête municipale de Saint-Christophe-de-Double et de Camps pour fédérer. Nous remercions d'ailleurs toute l'équipe municipale de Saint-Christophe-de-Double pour leur soutien. Concernant les licenciés de Saint- Christophe, l'année 2019 va être un grand tournant pour eux aussi puisqu'ils vont faire leur première compétition en ligue Nouvelle Aquitaine grâce à leur progression et leur passage des guidons d'or.

Bravo à tous les pilotes de l'école moto et merci aux parents pour leur confiance, à ceux qui ont investi dans une moto pour leur enfant, du coup ont investi eux-mêmes dans une moto et pris une licence pour pratiquer et progresser en toute sécurité. Ils participent ainsi avec leur progéniture à une compétition d'enduro kids et Family 2019. Pour finir, des contrôles sonomètres sont effectués régulièrement afin d'être le moins nuisible possible au niveau de la sonorité.

Sportivement.

Michel NOËL

Moto-Club : Les As Du Guidon

Les Etangs - Saint-Christophe-de-Double - 06 81 64 73 82

[lesasduguidons@yahoo.fr](mailto:lesasduguidons@yahoo.fr)

[www.mcag.e.monsite.com](http://www.mcag.e.monsite.com)



## SPORT ET DÉTENTE

# LES BOULISTES DE LA DOUBLE

**2019, déjà ! L'année est passée bien vite, sans que l'on puisse voir des changements prévus arriver.**

Après une saison avec 14 manifestations étalées de mars à octobre, soit 12 concours et 2 repas, le 8 mai avec environ 60 personnes, s'est déroulé le 13 octobre notre banquet de fin d'année où nous étions 85 convives.

Ces concours sont ouverts aux membres du club et à leur conjoint(e), avec un(e) invité(e). Cette année nous avons eu 73 licenciés (de 14 à 80 ans) soit une forte augmentation par rapport aux années précédentes, grâce à la création d'une carte couple ou famille.

Durant ces compétitions les membres marquent des points en fonction de leurs résultats que voici :

## Classement final des 15 premiers :

1 <sup>er</sup>	- Ganet Xavier	avec 124 pts	à reçu un bon d'achats de 60€
2 <sup>ème</sup>	- Coutaud Yannick	avec 119 pts	à reçu un bon d'achats de 50€
3 <sup>ème</sup>	- Grandet Bruno	avec 114 pts	à reçu un bon d'achats de 40€
4 <sup>ème</sup>	- Caluet Jacky	avec 91 pts	} ont reçu un magnum de Roy Galant
5 <sup>ème</sup>	- Gaugoy Jean Marie	avec 76 pts	
6 <sup>ème</sup>	- Caluet Dominique	avec 71,5 pts	
7 <sup>ème</sup>	- Forest Patrice	avec 63,5 pts	} ont reçu une bouteille de 1 L de pineau
8 <sup>ème</sup>	- Horru Jean Michel	avec 60 pts	
9 <sup>ème</sup>	- Durozier Bernard	avec 59 pts	
10 <sup>ème</sup>	- Banizette Michel	avec 54,5 pts	} ont eu 75 cl de rouge
11 <sup>ème</sup>	- Mengato Frédéric	avec 53,5 pts	
12 <sup>ème</sup>	- Clament Didier	avec 53 pts	
13 <sup>ème</sup>	- Berjonneau Jacky	avec 45 pts	
14 <sup>ème</sup>	- Caluet Benjamin et Pourier Jo	avec 44 pts	

## Cette année création d'un classement féminin :

1 <sup>er</sup>	- Burneau Babeth	avec 70,5 pts	à reçu un bon d'achats de 40€
2 <sup>ème</sup>	- Demoor Patricia	avec 51,5 pts	à reçu un bon d'achats de 30€
3 <sup>ème</sup>	- Grandet Tabata	avec 36 pts	à reçu un bon d'achats de 20€
4 <sup>ème</sup>	- Caluet Nadine	avec 32 pts	à reçu un bon d'achats de 15€
5 <sup>ème</sup>	- Basset Brigitte	avec 19 pts	à reçu un bon d'achats de 15€

Notre carte de membre est au prix de 35€, couple, ou famille à 50€, qui donne droit au repas du 8 mai ainsi qu'au banquet de fin de saison et aux concours que nous organisons durant toute l'année. Si cela vous intéresse, nous serons honorés de vous accueillir dans notre club.

Tout les ans le président remercie son bureau : Chessa Jimmy (Vice-Président), Caluet Sonia (Trésorière), Godet Pascal (Trésorier adj.), Mengato Frédéric (Secrétaire adj.), Mr Arnoud Alain (Secrétaire) qui nous tient la table à tous les concours, merci car sans lui il n'y aurait pas de club, merci à tous les licenciés qui eux aussi font le club.

Les remplaçants se font rares, pourtant il faudra bien y passer..., si vous êtes intéressé venez à l'assemblée générale, ou contactez-moi au 0686579691 Mr Coutaud Yannick Président des boulistes.

Merci à la municipalité de nous prêter la salle polyvalente, au club de football et en particulier à son président M. Arnoud Stéphane de nous laisser utiliser les locaux du stade lorsque nous ne pouvons pas avoir la salle de fêtes pour nos concours.

Un remerciement à notre fournisseur de lots tout au long de l'année (Jambons sec, saucisses, grillades, entrecôtes), la boucherie SACP à Parcou, et M. Thomas Patrick, viticulteur à St Médard de Guizières, à Sébastien Métreau pour le pineau et Sport 2000 pour nos vestes et casquettes.

Un vœu pour 2019, serait d'avoir la chose promise par la municipalité il y a déjà 4ans, ou au moins de faire en sorte de ne plus avoir d'herbe sur la grave au niveau de la salle de fêtes. Car la pétanque ne se joue pas sur gazon comme le tennis.



Une photo de certains des habitués du dimanche après midi

## JOYEUX NOEL ET BONNES FETES DE FIN D'ANNÉE !

Je vous laisse en espérant retrouver un maximum de personnes durant l'année 2019.

Assemblée générale du Club des boulistes vers fin février début mars, et lancement des concours prévu fin mars début avril avec le retour des beaux jours.

## MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2019

Le président, Yannick Coutaud  
0686579691



### /// NAISSANCES

*Nous souhaitons la bienvenue à :*

**Basile, Simon LAFON**  
né le 9 avril 2018

**Simon BRUINEN**  
né le 30 avril 2018

**Capucine, Flavie REYMONDIE**  
née le 9 mai 2018

**Ryan, Paul, Christian CHATAIN**  
né le 17 novembre 2018

**Emma, Florence, Isabelle RONGIERAS**  
née le 29 novembre 2018



### /// MARIAGES

*Nous félicitons  
les nouveaux époux :*

**Christian, Denis BERTET  
et Cécile DUVAL**  
le 14 juillet 2018

**Stéphane ARNOUD  
et Catherine VALETTE**  
le 11 août 2018



### /// DÉCÈS

*Nous adressons  
nos plus sincères condoléances  
à leurs familles et amis :*

**Michel, Georges RONGIERAS**  
décédé le 22 février 2018

**Simone DATCHARRY**  
veuve de Jean GARY  
décédée le 25 février 2018

**Jacques VILLOT**  
décédé le 21 mars 2018

**Armand REDON**  
décédé le 29 avril 2018

**Marie-Thérèse, Elisabeth, Yvette  
DOUCET**  
veuve de Serge, Gilles PATRI  
décédée le 16 mai 2018

**Serges GOTTRAUD**  
décédé le 20 août 2018

**Marc, Guy DEFARGUES**  
décédé le 15 octobre 2018



### /// VIE PAROISSIALE

• **Père Benjamin Alassane TINE**  
10 rue Gambetta - 33230 Coutras  
**Tél. : 05 57 49 04 79**  
[benjamins54@gmail.com](mailto:benjamins54@gmail.com)  
Accueil : mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h  
ou sur rendez-vous.

#### **CATÉCHISME :**

De 4 à 7 ans (éveil à la foi). Pour les enfants du primaire (CE2, CM1, CM2) le mercredi après-midi.  
L'aumônerie accueille les jeunes de la 6<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> tous les 15 jours et les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> une fois par mois.

#### **CÉRÉMONIES :**

- **Baptême et confirmation** : prendre contact au moins

trois mois avant la date prévue.

- **Mariage** : prévoir six mois avant la date prévue.

#### **A L'ÉGLISE DE SAINT-CHRISTOPHE :**

Célébrées à Saint-Christophe-de-Double à 16h.  
Célébration des baptêmes, mariages et obsèques.  
Visite des malades et personnes seules sur demande.  
Rappelons la présence depuis plusieurs années d'une crèche naïve qui n'attend que votre visite.

#### **DATES DES MESSES MENSUELLES :**

Célébrées à Saint-Christophe-de-Double au cours du premier trimestre de l'année 2019 :  
22 janvier - 26 février - 26 mars



ENVIRONNEMENT

# Défense des Forêts contre l'Incendie

La sécheresse de l'été dernier a causé de nombreux incendies dont beaucoup en raison de négligences, d'inconscience et du non débroussaillage des terrains comme la loi le stipule pourtant.



**A**ssociation Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie (ASA de DFCI de Saint-Christophe-de-Double), adhérente à la Fédération Girondine des Associations de DFCI et représentant 810 propriétaires pour une superficie de 4180 hectares couvrant également les communes de Chamadelle, Les Eglisottes, Le Fieu et Saint-Antoine sur l'Isle.

Cette association a pour mission la prévention contre les feux de forêt en intervenant sur les points suivants :

- Etude et aménagement de points d'eau utilisables en toutes saisons et accessibles aux véhicules de secours.
- Participation à l'entretien des pistes et fossés en coordination avec les communes.
- Amélioration de la signalétique afin de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers sur le terrain et d'informer le public sur la nature des structures et des réglementations.

Administrée par un conseil syndical composé de cinq membres titulaires (Jean-Bernard ALLEGUEDE, Bruno DOUSSAINT, André DUTOUR, Michel PAPILLAUD, Daniel PHILIPPE) et de cinq suppléants (Alain ARNOUD, Daniel FILLON, Pascal LECOT, Thierry MARTAUX, James SAUTREAU), André DUTOUR Président et Michel PAPILLAUD Vice-Président.

Les conseillers techniques, personnes connaissant le terrain, ont pour mission de guider les secours en collaboration avec le commandant des opérations et sous la responsabilité du Maire. Ils peuvent être membres de l'ASA de DFCI ou

hors association : employé municipal, gestionnaire, forestier, chasseur...

Ils sont désignés en coordination entre l'ASA et la commune.

Liste des conseillers techniques : Alain ARNOUD, Laurent VERGNAUD, Jacques PHILIPPS.



## Association Groupement de propriétaire forestiers

Créée le 11 octobre 2004 cette association qui regroupe les communes des Eglisottes et Saint-Christophe-de-Double s'est donné pour objectif de défendre les droits des propriétaires forestiers contre les abus, les actes d'incivilité, le non respect de la propriété privée que l'on peut observer surtout à certaines périodes de l'année.

La forêt est un bien privé, tous les produits appartiennent aux propriétaires. Il est interdit de pénétrer sur une parcelle de bois sans l'autorisation de son propriétaire qui, rappelons-le, est imposé au titre du foncier et de la défense contre les incendies.

Il convient en outre de préciser que les propriétaires forestiers n'ont pas obligation de clôturer ou de mettre des panneaux d'interdiction pour interdire l'accès aux parcelles forestières.

L'association GFP compte 73 membres adhérents..

*Le président du GFP*

## /// ACTIVITÉS AGRICOLES

- **EARL MICOINE & FILS - Château Clos de Paillot -**  
*Viticulteur - Vente sur les marchés de Coutras, Neuville et Aubeterre-sur-Dronne.*  
*Au chai, le vendredi de 13h30 à 18h00 ou sur RDV.*  
13 Paillot  
**Tél. : 05 57 49 54 59 - 07 60 03 10 11 - 06 20 41 24 94**
- **Isabelle GIRET - Le Barrail de la Chaux**  
*Vente de vin à la propriété*  
**Tél. : 06 32 08 18 40**
- **Châteaux Bois Pertuis & Bois Chantant**  
**Tél. : 05 57 69 84 97**
- **EARL MICOINE & FILS**  
*Viticulteurs à Paillot.*  
*Vente au chai en semaine après 17h30*  
**ou RDV 05 57 49 54 59**
- **Anne Sophie PILLET**  
*Élevage d'escargots,*  
*produits frais à cuisiner soi-même ou sous vide.*  
Beytour  
**Tél. : 05 57 69 52 36**
- **Eric et Elisabeth GUTTIERREZ - Fromage fermier**  
*"Le Brebis de la Double" - 26, La Chaux*  
**Tél. : 05 57 69 07 74**
- **Francis NAYACH**  
*Vente de canelés sur les marchés*  
**Tél. : 05 57 40 78 46**
- **Guillaume LAFON - Maraîcher Bio**  
*"Ah! Mais des légumes Bio"*  
*Production à compter du printemps*  
**Tél. : 06 28 37 13 84**
- **Corinne BARRETEAU - Elevage ovin**  
*Vente directe d'agneaux prêts à consommer,*  
*découpés en caissette*  
1 clos de La Garde  
**Tél. : 06 29 80 22 21**
- **Didier MALAISE - Entretien espaces verts**  
**Tél. : 05 57 69 52 40**
- **François BARRETEAU**  
*Travaux agricoles et assainissement*  
1 Fonneuve  
**Tél. : 06 82 82 00 90 - 05 57 46 41 90**
- **Manuel DA SILVA ROCHA - Ecuries du Bost**  
1 Le Fourquet  
*Pension de chevaux et Poney club*  
**Tél. : 06 81 46 17 01**  
• **Aurélien DELPRAT - Poney Club**  
1 Le Fourquet  
**Tél. : 06 82 22 31 58**

## /// ACTIVITÉS ARTISANALES DIVERSES

- **Patrick DELUT - Charpente - Couverture**  
**Tél. : 05 57 49 55 49**
- **Joël CLUZEAU - Plâtrier**  
**Tél. : 05 57 49 53 93**
- **SARL ENTREPRISE DONATIEN**  
*Maçonnerie, Couverture, Assainissement*  
14 La Chaux  
**Tél. : 06 67 81 51 86**
- **A.E.S. (Groupe PAPREC) - Plateforme de compostage**  
*Vente de compost (Accepte tous déchets verts)*

- Barrail de la Grand-Mère  
**Tél. : 05 57 49 26 22**
- **Jean-Michel HOSTEIN - Taille de pierre**  
**Tél. : 09 79 95 01 91**
- **Laurent CHATAIN - Exploitant forestier**  
**Tél. : 05 57 49 52 03**
- **Pierre LEMAIRE - BBPC Plâtrerie**  
**Tél. : 06 62 85 16 47**
- **Armin ARTISSON - Carreleur**  
4 Seguine  
**Tél. : 05 57 41 13 80**
- **EUROL AAB (Alliance Artisan du Bâtiment)**  
**David BRUNEN - Menuiseries aluminium-PVC-Bois**  
Le Bourg  
**Tél. : 06 10 07 52 80**
- **Sensori'ELLE - Esthétique à domicile**  
**Tél. : 06 38 39 00 20**
- **Raphaël LAFRANCESCHINA - Plâtrier**  
2 Les étangs  
**Tél. : 07 85 51 28 91**
- **Céline DUVAL - Coiffeuse à domicile**  
3 Beaugard  
**Tél. : 06 62 87 17 03**
- **Fabien GIORGESSI - GIORGESSI BÉTON**  
3 La Grande Pièce - La Roche-Chalais  
**Tél. : 06 53 91 44 57**
- **Mary HABRIE - Imagine Studio**  
2 La Forêt  
**Tél. : 06 42 60 05 84 - maryhabrie@hotmail.fr**
- **Céline ARNOUIL - Toilettage canin**  
Libourne  
**Tél. : 05 57 51 47 48**
- **Frédéric GUITARD - Électricien à Beytour**  
**Tél. : 06 51 20 61 17**
- **Sophie KUS - BUROPARTNER - Fournitures de bureau**  
Libourne  
**Tél. : 06 10 71 09 77 - 05 57 50 56 11**
- **Stéphanie LARUE - Mandataire d'assurances**  
**Tél. : 06 14 50 17 40**

## /// COMMERCE AMBULANTS

Ne pas hésiter à les contacter pour plus de renseignements

### BOUCHERIE - CHARCUTERIE :

- **Stéphane ARNOUD et Philippe CAPS - Parcoul**  
**Tél. : 05 53 91 42 11 - Le mercredi**

### BOULANGERIE - PÂTISSERIE - PORTAGE DE PAIN OU EPICERIE :

- **LA DORÉE - M. & Mme CHAIGNE**  
9 ter Lacombe - Les Eglisottes  
**Tél. : 05 57 47 99 64**
- **LE FOURNIL DU PIZOU**  
**Tél. : 05 53 81 83 90**  
*Le mercredi et samedi*
- **Xavier BUIL - AU PETIT PAIN**  
St Médard  
**Tél. : 06 87 01 18 68**

Tous les jours sauf dimanche



Si vous voulez paraître dans ce bulletin envoyez votre annonce à :  
**mairie@saintchristophededouble.fr**  
 Annonces publiées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite de la place disponible.  
 Les annonces engagent votre responsabilité.

# INFOS PRATIQUES



## /// SERVICES À LA PERSONNE

### • ASSAD du Nord Libournais

L'association de Services de Soins et d'Aides à Domicile assure son action auprès des personnes qui en ont besoin (personnes handicapées, malades, dépendantes). Le suivi d'un dossier hospitalier peut faire partie des aides éventuelles.

1 rue du Docteur Texier - 33230 Abzac

Tél. : 05 57 69 36 16 - 05 57 49 04 13

### • Isabelle GIRET - Rayon de Soleil

Aide à domicile

Tél. : 06 32 08 18 40

### • Myriam BARRETEAU - Auxiliaire de vie

Tél. : 06 87 01 58 62

### • AG+Services - L'aide à domicile - Cécile CHATAIN

Tél. : 06 35 14 07 47

## /// SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX

### SECTEUR PARMÉDICAL :

#### • Delphine MARQUES - Psychologue

Tél. : 06 61 05 84 64

#### • Yvette BODIN-KÜHN - Psychologue

Tél. : 05 57 69 76 06

#### • Cyril ARNOUIL - Kinésithérapeute

Tél. : 05 53 90 12 69

#### • Eve LAFON - Orthophoniste

Tél. : 06 69 10 38 47

### CABINET INFIRMIER :

Soins à domicile et au cabinet sur RDV

#### • Corinne SUSANT, David MESNIER, Aurélie VENEL, Muriel MAURA et Anne-Laure BOST

Tél. : 05 57 49 16 22

### ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

#### • Françoise ARNOUD - assistante maternelle

Lieu-dit Raclé - Tél. : 05 57 49 50 41

### FAMILLE D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES :

Famille d'accueil en couple pour personnes âgées et adultes handicapés

#### • M. & Mme RONGIERAS James

15 Le Limousi - Tél. : 05 57 69 51 04



## /// PORTAGE DE REPAS

Un service de portage des repas est organisé par la Communauté d'Agglomération du Nord Libournais (CALI). Favoriser le maintien à domicile, créer du lien social, apporter quotidiennement des repas à toute personne sur le territoire qui se veut à l'écoute des besoins de chacun. Les repas sont livrés du lundi au vendredi (Les week-ends et jours fériés sur demande).

Tél. : 05 57 55 61 97



## /// VIE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

### • Restaurant LA FORÊT - Sandrine GODET

Ouvert toute l'année.

Tél. : 05 57 49 50 02 - 06 79 88 90 06

### • Anne-Sophie PILLET - Ferme Auberge

Beytour

Tél. : 05 57 69 52 36

### • Jean & Monique BAZILE - Meublé de Tourisme

Capacité 6 personnes

16 Fenouil

Tél. : 05 57 49 51 04

### • Jean-Pierre BERJONNEAU - Gîte rural

Classé Meublé de Tourisme \*\*\*

Tél. : 05 57 49 54 60



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Le label Ville Prudente comporte cinq niveaux. Le niveau de la labellisation est défini après l'examen d'un premier questionnaire en ligne, puis d'une visite terrain par les bénévoles de l'association Prévention Routière.

Le questionnaire porte sur plusieurs thèmes. Parmi ceux-ci, Les aménagements mis en œuvre pour sécuriser les déplacements, Les actions de formation et de sensibilisation aux risques routiers...



## L'ENQUÊTE « LES FRANÇAIS ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LEUR VILLE »



Cette enquête a demandé aux Français quelles améliorations ils aimeraient voir mises en place dans leur ville pour limiter l'insécurité routière. Le résultat est sans appel, les aménagements et actions de prévention routière sont au cœur de leurs attentes. En effet, les solutions privilégiées sont les aménagements des zones dangereuses, la lutte contre les stationnements dangereux et l'interdiction ou le détournement de circulation de certains véhicules lourds ou en transit. Malgré tout, seuls 32% des Français pensent que l'objectif «zéro tué ou blessé» sur les routes de leur commune est atteignable : un chiffre en baisse depuis 2015 qui témoigne d'un certain fatalisme sur le sujet ! Les seniors, Les habitants du Sud-Ouest et ceux de communes rurales sont les plus sceptiques. Les Français souhaitent pourtant que la sécurité routière soit au cœur de la politique de leur ville ou village puisque 73% d'entre eux sont favorables à une démarche pour devenir une «Ville Prudente».

### Village Prudent, un label qui valorise notre engagement

Le conseil municipal de Saint-Christophe-de-Double s'est engagé pour changer la donne, développer une véritable culture de sécurité routière et offrir un environnement plus sûr à l'ensemble de la population du village et notamment aux enfants dans le secteur de l'école.

L'association Prévention Routière a toujours mis en valeur les communes qui s'engagent de façon significative en faveur du combat contre l'insécurité routière. Aussi a-t-elle décidé de valoriser notre action et d'attribuer à Saint-Christophe-de-Double le label Village Prudent qui a pour objectif de mettre en valeur les villes et villages qui se montrent exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières.

La remise du label à la commune fera l'objet d'une prochaine cérémonie officielle.



### /// SERVICES D'URGENCE

- **POMPIERS : 18**
- **SAMU : 15**
- **GENDARMERIE : 17**

### OU TROUVER UN MÉDECIN DE GARDE ?

- A la Maison de Garde
- A l'Hôpital de Libourne à côté des Urgences
- Soit vous y rendre directement ou faire le 15 qui vous orientera.

Trois médecins y assurent la permanence des soins.

La Maison Médicale de Garde est ouverte :

- De 20h à Minuit en semaine
- De 12h à Minuit Le Samedi
- De 8h à Minuit Les Dimanches, jours fériés et jours de pont.

**Centre des grands brûlés : 05 56 79 54 62**

**Centre Antipoison : 05 56 96 40 80**

**Urgences mains : 05 56 46 76 76**

**Allo enfance maltraitée : 08 00 05 41 41**

**Fabrice Dupuy**  
Rénovation totale de votre intérieur  
Rénovation de salle de bain.

- Doublage - Électricité
- Peinture, papier peint
- Carrelage, petite plomberie
- Neuf et rénovation

Tel : 06.03.60.47.75  
filrenov@free.fr

**SARL QUANTIN - DUBREUIL**

17360 ST-AIGULIN - ☎ 05 46 04 89 06  
33660 ST SEURIN SUR L'ISLE - ☎ 05 57 49 61 75  
33230 ST MÉDARD DE QUIZIÈRES - ☎ 05 57 69 69 43

Toutes compositions florales  
Plantes - Cadeaux - Articles funéraires  
Monuments funéraires - Pompes funèbres privées

**BASSAT Bruno**  
**MENUISERIE**  
BOIS - PVC - ALUMINIUM

Bruno BASSAT, Gérant  
Laurent BOMBEZIN, Responsable Commercial  
Pascal JEANTET, Responsable SAV / DEP

113, rue Gambetta - 33230 COURTRAS  
Tél. 05 57 49 04 04 - Fax 05 57 49 10 22  
bruno.bassat@wanadoo.fr www.bassat-bruno.com

**AAB**  
(Alliance d'Artisans du Bâtiment)  
Brunan David  
0630752693

21 La Motte  
33230 St Christophe de Double  
www.aab01.com

**Les Agneaux du Clos de la Garde**

Corinne BARETEAU  
Le Clos de la Garde  
33250 St Christophe de Double

05.57.69.15.39  
06.29.80.22.21

**Myriam Barreleau**  
Auxiliaire de vie

- Accompagnement tout age.
- Travaux ménagers.
- Soutien scolaire.
- Repas, courses, repassage...

06.87.01.58.62

**Electricité et Automatisme**  
Frédéric GUITARD

Dépannage-Installation et Rénovation  
Particulier et professionnel

06 51 20 61 17  
guitard.frederic@orange.fr  
33230 SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

**Ah! Mais des légumes Bio**  
Guillaume LAFON

06 28 27 13 84  
25, La Grande Chaux  
33230 Saint Christophe de Double  
maisdeslegumesbio@gmail.com  
facebook: @ah mais des légumes bio

**CLUZEAU Joel**  
Artisan Platrier

9 Le Frappier  
33230 St Christophe de Double

Tel: 06.82.45.55.51  
Email: cluzeau.joel@str.fr

**IVANTOUT**

StarjOUET  
Zné cornelli  
CENTRAKOR

Ivantout... tout un univers !

**Ferme GUTTIERREZ**

Fromage de brebis  
Agneau de lait - Greuil

05 57 69 07 74  
eric.guttierrez@orange.fr  
GAEC la grande chaux  
Saint-Christophe de double

Bonjour, c'est l'ÉPICIER !

besoin d'un épicier à domicile ?

Votre épicier ambulante

se déplace devant votre porte sur simple appel téléphonique

toutes les semaines

- fruits & légumes
- épicerie
- viandes & charcuteries
- produits laitiers
- produits divers

► RENSEIGNEMENTS & COMMANDES | France VOOITO 06.73.16.44.41  
► 24130 LE FLEIX

**Intermarché SUPER**  
LA ROCHE CHALAIS

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

**leDRIVE Intermarché**  
ledriveintermarche.com

1 Je commande... 2 Je règle... 3 Et hop, c'est dans mon coffre !

**MAGASIN OUVERT 7 JOURS/7**  
Du lundi au samedi : 8H45-19H30 - Dimanche : 8H45-12H30

**LA ROCHE CHALAIS - 59 bis Avenue d'Aquitaine**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

S.A.S. REGEX ETX ANAIS - RCS 301 161 170. S.A.S. au capital de 48 000 €. Annonceur : S.A. ROCHEX - Entreprise indépendante - RCS 345 293 534. Photos non contractuelles. Sous réserve d'erreurs typographiques. Préparez - Héritages & Co.